

# CUM Groupe Sensibilisation

CR réunion du 16 janvier 2019

Présents : 4

Excusés : 2

Nous accueillons avec plaisir Marie-Elvire, de Vaugneray Accueil Solidarité, venue voir comment nous fonctionnons, si cela lui convient, si elle peut trouver sa place parmi nous... Nous espérons à l'occasion des plénières convaincre d'autres personnes de faire la même démarche...

Ordre du jour prévu :

- projet avec le MAN
- organisation de la journée CUM sur la santé des migrants, le 9 mars
- la plénière du 23 janvier
- Primevère
- la lettre du président Macron aux Français

En fait les sujets se sont souvent emmêlés dans nos discussions...

## **1] Projet avec le MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente)**

Lentement mais sûrement, le projet se construit :

- pour que la formation se fasse il faut être au moins 5 personnes mais pas plus de 20 ;
- ce sera un samedi, peut-être le 23 ou le 30 mars ou le 6 avril,
- Le jour de la plénière nous commencerons à tester combien de personnes seraient disponibles pour chacune de ces dates ;
- Le coût sera de 25 euros par personne, à charge de la personne ou de son association, à chacune de voir ;
- Nous ne savons pas encore où cette formation se tiendra, ni les horaires, mais nous supposons que ce sera avec repas de midi tiré du sac.
- Le contenu souhaité : être en capacité de gérer nos émotions lorsque nous tenons un stand. Mais il nous semble que dans les mises en situation, il nous faudra aussi savoir travailler les arguments, afin de désamorcer les émotions et revenir vers une discussion argumentée. Le contenu reste à affiner, selon les besoins qui s'exprimeront d'ici là.

Nous rappelons que c'est à l'issue de la journée du 17 octobre où la CUM et le MAN tenaient un stand à l'occasion de la Journée de lutte contre la misère, que ce projet est né. Il nous semble aussi qu'une journée de formation commune à nos différentes associations permettra de créer du lien entre nous, de mieux nous connaître, de consolider notre coordination.

## **2] Organisation de la journée CUM sur la santé des migrants, le 9 mars 2019**

Le premier mail aux intervenants potentiels a été envoyé le 10 janvier. Aujourd'hui 16 janvier, nous n'avons reçu de réponses positives que de Dominique R. d'Inter Services Migrants (interprétariat) et de Joseph B. de MEDA (Médecins et Demandeurs d'Asile). Relance faite ce jour, et appels téléphoniques en complément.

### Les contenus souhaités :

- les droits à se soigner (physiquement, psychologiquement), les aspects administratifs (qui a droit à quoi, selon que l'étranger soit mineur isolé ou majeur, européen ou non-européen, avec quels « papiers », etc.).
- les lieux pour se soigner dans la métropole lyonnaise, les diverses permanences associatives...

Il faudra trouver une ou plusieurs personnes pour faire cet état des lieux et penser des documents que le public pourra emporter (si version papier) ou documents envoyables par internet.

Nous souhaitons construire la journée à partir des expériences vécues par les différentes associations, et nous comptons sur la Plénière du 23 pour enrichir notre réflexion.

Il nous faut chercher dès maintenant la personne qui pourra animer les tables rondes voire même faire le fil conducteur des différents moments.

Penser aussi à inviter des journalistes.

### Quel est l'objectif de cette journée ?

- échange d'informations et d'expériences pour que chaque collectif reparte mieux outillé ;
- dénoncer la situation d'insécurité dans laquelle la politique migratoire actuelle met les étrangers, qui rend malade, qui rend fou. A plus forte raison ceux qui ont déjà vécu des traumatismes au pays et/ou en cours de route.
- Amorcer une vision pour l'Europe, car nous serons à 2 mois des élections européennes.

Discussion entre nous : nous serons aussi à quelques jours de la clôture du Grand Débat National, où Monsieur Macron a introduit le sujet de la politique migratoire. Y ferons-nous entendre notre voix ?

Nous n'avons pas de positions communes si ce n'est que le contenu de la journée du 9 mars sera une contribution à l'élaboration de la réflexion de ceux d'entre nous qui participeront au débat...

### **3] La Plénière du 23 janvier 2019**

Jean-Paul va renvoyer un mail pour informer que, lors de la Plénière du 23/01, il sera possible d'acheter (en prévente) des billets d'entrée au Salon Primevère et donc de la nécessité pour les participants à la Plénière de **se munir d'un carnet de chèques** : il nous semble qu'à raison de quelques billets achetés (6 euros l'un) par tous ceux qui pensent pouvoir revendre avant le 21 février, ou offrir, une entrée, nous devrions facilement écouler nos 45 billets ... et ainsi rembourser une partie des frais d'inscription au Salon avancés par la CUM.

Jean-Paul et Colette ouvriront la salle de la LDH à 18h, soit une heure avant la réunion, à la fois pour « chauffer la salle » mais aussi pour se donner du temps, grignoter, et de discuter entre nous, etc.

Rappel : le sujet principal portera sur l'organisation et le contenu de la Journée du 9 mars + Salon Primevère + actualité des groupes...

#### 4] Salon Primevère

Nous rappellerons le 23 que nous aurons une dizaine de badges à faire circuler pour les personnes qui tiendront le stand de la CUM au cours des 3 journées.

Jean-Paul pourra apporter comme d'habitude le matériel pour le stand (banderole + attaches, petites tables rondes, chaises pliantes, le présentoir de la LDH, la doc de la CUM) mais **il faudra un autre automobiliste pour remporter le tout le dimanche soir.**

Colette avait souhaité informer le public de la loi dite Collomb (Immigration Maitrisée, Demande d'Asile Effective, Intégration Réussie) : nous retenons d'afficher la première page du document de la CIMADE en A3, et d'indiquer des sites (CIMADE, GISTI) que les personnes intéressées pourront consulter.

Jean-Paul rappelle qu'à Primevère il vient des gens d'un peu partout et que notre rôle est surtout de nous faire connaître et de faire connaître toutes nos associations. A ce propos, nous demandons à chacune de prévoir un document de communication simple, clair, avec les lieux de permanence, les activités, tout ce qui peut donner envie aux passants « d'y aller voir ».

Nous espérons que le film que nous diffuserons « Les accueillants » passera le samedi. Nous verrons sur le programme fin janvier. Il faudrait ramener du monde pour le voir et ensuite discuter de l'accueil des mineurs isolés étrangers. Nous cherchons quelqu'un pour faire circuler la parole. Ce film nous oblige finalement à une certaine cohérence : parler des MIE sur notre stand.

#### Point calendrier :

Où il faut se donner plus de temps pour organiser la journée du 9 !!!

**23 janvier** : Plénière de 19h à 21h, ouverture salle LDH à 18h

6 février : CA (régler le solde de la location de la salle J.Couty, soit 321 euros)

20 février : Groupe sensibilisation (pendant les vacances ? et 1 mois après la plénière ?)

**6 mars** : CA

**9 mars...** Journée d'information CUM / salle Jean Couty

**I**l va falloir ajouter des réunions **le 30 janvier** et le **13 février**, peut-être remplacer le CA du 6 mars par un GS et supprimer le GS du 20 février ? Passer le CA du 6 mars au 13 ?

Je mets du jaune sur les dates qui pourraient être consacrées à l'organisation du 9 mars, selon l'avancée des travaux... Groupe Sensibilisation et CA, que pensez-vous de mes propositions ?

Colette